

Nous vous prions de communiquer cette notification aux gouvernements de tous les États ayant accepté la Clause facultative et au registraire de la Cour internationale de Justice.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, les assurances de ma très haute considération.

*L'Ambassadeur et
Représentant permanent,
YVON BEAULNE*

Son Excellence U Thant,
Secrétaire général des Nations Unies,
New-York.